

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Date d'émission 14-nov.-2019

Date de révision 14-nov.-2019

Version 1

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

SAC040 Code du produit

Nom du produit Zirconium Oxychloride Solution

ONU/n° d'identification

Synonymes

Solution d'oxyde de chlorure de zirconium, solution d'hydroxyde de chlorure de zirconium, solution de dichlorure de dichlorure de zirconium, solution de chlorure de zirconyle

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Intermédiaire chimique Utilisation recommandée

Utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

ATI, 1000 Six PPG Place, Pittsburgh, PA 15222 USA

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: +1-703-741-5970

Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classé conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008.

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Peut être corrosif pour les métaux	Catégorie 1

2.2. Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Danger

Mentions de danger

H290 - Peut être corrosif pour les métaux

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H318 - Provoque de graves lésions des yeux



Aspect Liquide État physique Liquide Odeur Âcre, Légèrement chlorée

Conseils de prudence - Prévention

Ne pas respirer les gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

Mentions de mise en garde - Stockage

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

2.3 Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

Rubrique 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Synonymes Solution d'oxyde de chlorure de zirconium, solution d'hydroxyde de chlorure de zirconium, solution de chlorure de zirconium, solution de chlorure de zirconyle.

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique
Eau	231-791-2	7732-18-5	62 - 75
Oxyde de dichlorure de zirconium	231-717-9	7699-43-6	25 - 35

Rubrique 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. Consulter immédiatement un médecin

ou un centre antipoison.

Contact cutané Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever immédiatement les vêtements

contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

Contact oculaire Rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Faire boire au patient de grandes quantités d'eau si possible. Appeler

un médecin immédiatement pour obtenir des instructions supplémentaires.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Risque présumé d'effets gastro-intestinaux aigus en cas d'ingestion. En cas de contact

avec la peau, peut provoquer des brûlures cutanées. Peut provoquer des difficultés

respiratoires par inhalation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Rubrique 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Non combustible.

Moyens d'extinction appropriés

Non combustible

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible

Produits de combustion

dangereux

Le gaz chlorhydrique peut provoquer une irritation des voies respiratoires et / ou des yeux.

5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie.

Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Pour les secouristes

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Suivre le Guide des mesures d'urgence, Guide no 154.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Recueillir le produit répandu pour éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Laver soigneusement l'emplacement du déversement avec de l'eau. Une protection

respiratoire peut être nécessaire. Une protection de la peau et des yeux devrait être utilisée

pendant le nettoyage.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

Rubrique 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Mettre en place une ventilation adéquate, en

particulier dans les zones confinées.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de la lumière du jour. Conserver dans des récipients résistant à la corrosion. Les conteneurs peuvent être sous pression. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Matières incompatibles

Alcools, phénols et amines. Caoutchouc, revêtements et certains plastiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Eau 7732-18-5	-	-	-	-	-
Oxyde de dichlorure de zirconium 7699-43-6	-	TWA: 5 mg/m ³	-	STEL: 10 mg/m³ TWA: 5 mg/m³	-
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Eau 7732-18-5	-	-	-	-	-
Oxyde de dichlorure de zirconium 7699-43-6	-	STEL: 10 mg/m³ TWA: 5 mg/m³	-	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Eau 7732-18-5	-	-	-	-	-
Oxyde de dichlorure de zirconium 7699-43-6	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	STEL: 10 mg/m³ TWA: 5 mg/m³	TWA: 5 mg/m³ STEL: 5 mg/m³	TWA: 5 mg/m³ STEL: 10 mg/m³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune DNEL n'est disponible pour le produit dans son ensemble

Concentration prévisible sans effet Aucune PNEC n'est disponible pour le produit dans son ensemble. **(PNEC)**

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Éviter la génération de brouillard incontrôlé.

Equipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection de la peau et du corps Protection respiratoire Si un risque de blessures aux yeux ou irritation est présente, des lunettes de protection est recommandé; par exemple, des lunettes, des lunettes de sécurité en mousse doublée, des écrans faciaux ou autre équipement de protection qui protège les yeux hermétique. Porter des vêtements de protection imperméables, y compris bottes, gants, blouse de laboratoire, tablier ou combinaison intégrale, pour empêcher tout contact cutané. En cas de génération de gaz/brouillards/vapeurs et de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, porter un dispositif de protection respiratoire homologué. Des respirateurs à adduction d'air en pression positive peuvent être nécessaires en cas de concentration atmosphérique élevée en contaminants. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni conformément aux réglementations locales en vigueur.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

Sans objet

Sans objet

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Aspect Liquide Odeur Âcre, Légèrement chlorée

Couleur transparent Seuil olfactif

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

pН <1 Point de fusion / point de - / -

congélation

Point / intervalle d'ébullition Point d'éclair Taux d'évaporation

Inflammabilité (solide, gaz) Ininflammable

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité

Pression de vapeur Sans objet Densité de vapeur Sans objet

Densité 1.4

Hydrosolubilité Sans objet Solubilité(s)

Coefficient de partage

Sans objet Température d'auto-inflammabilité Sans objet Température de décomposition

Viscosité cinématique Viscosité dynamique

Propriétés explosives Sans objet Propriétés comburantes Sans objet

9.2. Autres informations

Point de ramollissement Masse molaire

Teneur en COV (%) Sans objet

Densité Masse volumique apparente

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Sans objet

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e). Sensibilité aux décharges Aucun(e). statiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse

Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

Page 5/9 EU; Français EU; French

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Pour éviter toute décomposition thermique, ne pas surchauffer.

10.5. Matières incompatibles

Alcools, phénols et amines. Caoutchouc, revêtements et certains plastiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique produit du gaz chlorhydrique.

Rubrique 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

Inhalation Produit non classé.

Contact oculaireProvoque de sévères lésions oculaires.Contact cutanéProvoque de graves brûlures cutanées.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Eau	•	-	-
Oxyde de dichlorure de zirconium	3500 mg/kg bw	-	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Peut causer des brûlures de la peau. Peut provoquer une grave irritation des voies

respiratoires supérieures si inhalé. Risque présumé d'effets gastro-intestinaux aigus en cas

d'ingestion. Peut causer une sensation de brûlure ou une rougeur des yeux.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë Nocif en cas d'ingestion.

Corrosion/irritation cutanée Provoque de graves brûlures cutanées.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Provoque de sévères lésions oculaires.

Sensibilisation Produit non classé.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Produit non classé.

Cancérogénicité Produit non classé.

Toxicité pour la reproduction Produit non classé.

STOT - exposition unique Produit non classé.

STOT - exposition répétée Produit non classé.

Danger par aspiration Produit non classé.

Rubrique 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Ce produit tel que livré n'est pas classé pour sa toxicité pour le milieu aquatique

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Eau	-	-	-	-
Oxyde de dichlorure de zirconium	The 72 h EC50 of	The 96 h LC50 of	The 3 h EC50 of	The 48 h EC50 of
	zirconium dichloride oxide	zirconium dioxide to Danio	anhydrous zirconium	zirconium dichloride oxide
	to Pseudokirchnerella	rerio was greater than 100	acetate for activated	to Daphnia magna was
	subcapitata was 80% v/v	mg/L.	sludge was greater than	greater than 100% v/v
	saturated solution.		1000 mg/L.	saturated solution.

12.2. Persistance et dégradabilité

.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les critères PBT et vPvB ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.6. Autres effets néfastes

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

ເວ

inutilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales

en vigueur.

Rubrique 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

14.1 ONU/n° d'identification 1760

14.2 Nom d'expédition Liquide corrosif, n.o.s. (Oxychlorure de zirconium)

14.3 Classe de danger814.4 Groupe d'emballageII

14.5 Polluant marin Sans objet

14.6 Dispositions spéciales B2, IB2, T11, TP2, TP27

14.7 Transport en vrac Sans objet

conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RID

14.1 ONU/n° d'identification 1760

14.2 Nom d'expédition Liquide corrosif, n.o.s. (Oxychlorure de zirconium)

14.3 Classe de danger 8 **14.4 Groupe d'emballage** II

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet

14.6 Dispositions spéciales B2, IB2, T11, TP2, TP27

ADR

14.1 ONU/n° d'identification 1760

14.2 Nom d'expédition Liquide corrosif, n.o.s. (Oxychlorure de zirconium)

14.3 Classe de danger 8
14.4 Groupe d'emballage ||

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet

14.6 Dispositions spéciales B2, IB2, T11, TP2, TP27

OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification 1760

14.2 Nom d'expédition Corrosive liquid, n.o.s. (Zirconium Oxychloride)

14.3 Classe de danger 8 **14.4 Groupe d'emballage** II

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet

14.6 Dispositions spéciales B2, IB2, T11, TP2, TP27

IATA

14.1 ONU/n° d'identification 1760

14.2 Nom d'expédition Corrosive liquid, n.o.s. (Zirconium Oxychloride)

14.3 Classe de danger 8
14.4 Groupe d'emballage ||

Description Sans objet

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet

14.6 Dispositions spéciales B2, IB2, T11, TP2, TP27 154

Code ERG

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Eau 7732-18-5	-	-
Oxyde de dichlorure de zirconium 7699-43-6	-	-

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Inventaires internationaux

DSL/NDSL Est conforme
EINECS/ELINCS Est conforme
ENCS Est conforme
IECSC Est conforme
KECL Est conforme
PICCS Est conforme
AICS (Australie) Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour ce produit.

Rubrique 16: AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 14-nov.-2019

Date de révision 14-nov.-2019

Remarque sur la révision Mise à jour pour se conformer Système général harmonisé.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Remarque:

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Informations supplémentaires disponibles auprès de :

Fiches de données de sécurité et étiquettes disponibles sur ATImetals.com